

Réf : DGSSAJE-2026-41

ARRETE RECTIFICATIF RELATIF A L'ELECTION PARTIELLE DE DEUX REPRESENTANTS DES USAGERS A LA SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu les articles R. 811-10 et suivants du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté DGSSAJE-2025-11 du président de l'université d'Orléans relatif à la proclamation des résultats de l'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers en date du 19 mars 2025 ;

Vu l'arrêté DGSSAJE-2026-30 du président de l'université d'Orléans relatif à l'élection partielle de deux représentants des usagers à la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers de l'université d'Orléans du 09 juin 2026 ;

Considérant, qu'il convient de rectifier l'erreur matérielle relative à l'absence de deux électeurs dans la liste électorale figurant en Annexe I de l'arrêté DGSSAJE-2026-30 susmentionné ;

ARRÊTE

ARTICLE I – MODIFICATION DE L'ANNEXE 1

L'annexe 1 de l'arrêté DGSSAJE-2026-30 du président de l'université d'Orléans relatif à l'élection partielle de deux représentants des usagers à la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers de l'université d'Orléans du 09 juin 2026 susvisé est modifiée comme suit :

SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

COLLEGE DES USAGERS – LISTE DES ELECTEURS ET ELIGIBLES

Sont électeurs et éligibles, les élus usagers titulaires et suppléants de la CFVU et de la CR du conseil académique

- **ALAMELOU Emma (titulaire)**
- GILLOT Quentin (suppléant)
- **BEN SAAD Cyrine (titulaire)**
- BAYSAL Evin (suppléante)
- **BENELCAID Ziyad (titulaire)**
- MOK Julienne (suppléante)
- **BOUDES Alexis (titulaire)**
- DOUDJEDID Agnes (suppléante)
- **COTTE Lénie (titulaire)**
- MAKOUGOUM FOTSO Annette (suppléante)

- **GRUGIER Emma (titulaire)**
- **JAFFRE Raphaël (titulaire)**
- LABONNETTE Lucie (suppléante)
- **MCLAUGHLAN Gerard (titulaire)**
- BOIN Maëlys (suppléante)
- **EL HANI Marwane (titulaire)**
- BALACHANDRAN Anoshka (suppléante)
- **PHILIPPE Melody (titulaire)**
- MEDEIROS DA RESSURREICAO Danilo (suppléant)
- **RAYMOND Fleur (titulaire)**
- LERAY Yoann (suppléant)
- **ROYER Gladys (titulaire)**
- **TRAORE Pierre-Keleti (titulaire)**
- BONMARTY Mark (suppléant)
- **LEFRANC Martin (Titulaire)**
- GIROT Cyrielle (suppléante)

ARTICLE II – MAINTIEN EN VIGUEUR DES AUTRES DISPOSITIONS

Les autres dispositions de l'arrêté DGSSAJE-2026-30 du président de l'université d'Orléans relatif à l'élection partielle de deux représentants des usagers à la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers de l'université d'Orléans du 09 juin 2026, demeurent inchangées.

ARTICLE III – PUBLICITE ET EXECUTION

Cet arrêté est publié sur le site internet de l'université.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service des affaires juridiques, chargé des élections à l'université : Courriel : saj@univ-orleans.fr

Fait à Orléans, le 12 juin 2026

Le Président de l'université d'Orléans


Eric BLOND

Décision classée au registre des actes administratifs de l'Université d'Orléans, consultable au Service des affaires juridiques.

Décision publiée sur le site internet de l'Université d'Orléans le : 12 juin 2026
Transmis au Recteur le : 12 juin 2026